

Rapport 2016



Photo Thomas Jantscher

Le Centre jurassien d'enseignement et de formation dispose depuis 2016 d'un nouveau bâtiment contemporain et innovant. Sa structure mixte repose sur le béton en son noyau et sur le bois pour les éléments porteurs préfabriqués, les planchers et les façades intérieures. Le bois est très présent dans le bâtiment et il y donne une impression douce et calme.

Le bâtiment Avenir 33 A créé par Stähelin architectes (Delémont) SA est un projet-phare pour la construction en bois dans le Jura.

Table des matières

1. Le mot du Président.....	2
2. Activités 2016	3
2.1 Assemblée annuelle 2016	3
2.2 Contrat de prestations RCJU – Lignum Jura 2014 - 2017	6
2.2.1 Incitation à construire en bois auprès des maîtres d'ouvrage	6
2.2.2 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil	8
2.2.3 Fiches de références	9
2.2.4 Démarches auprès des collectivités publiques	9
2.2.5 Démarches de sensibilisation et relations publiques.....	10
2.3 Communautés d'actions régionales (CAR)	11
2.4 Divers	12
2.5 Remerciements	12
3.1 Compte d'exploitation 2016 et budget 2017.....	13
3.2 Bilan au 31 décembre 2016.....	14
3.3 Rapport des vérificateurs.....	14
4. Programme d'activités 2017.....	15
5. Organes de Lignum Jura.....	16

1. Le mot du Président

Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales, afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse. Il est important pour la Suisse de pouvoir bénéficier d'une filière du bois en bonne santé. C'est pourquoi l'initiative en faveur du bois suisse a lancé, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, la campagne WOODVETIA afin de sensibiliser la population au bois suisse.

WOODVETIA ne s'appuie pas sur des supports publicitaires classiques tels que des spots TV et des affiches, mais propose à la population suisse de découvrir le bois indigène autrement, par l'odeur et le toucher. Plusieurs statues en bois représentant des personnalités suisses ont été dévoilées. Ces statues captivent immédiatement les personnes qui les regardent. Elles sont sculptées à partir d'un arbre typique de la région où la personnalité en question a vécu ou mené son action.

Autre action, un documentaire inédit a été réalisé par le psychanalyste Peter Schneider et l'animateur radio Patrick Dujany. Ils découvrent un secteur où travaillent des personnes motivées, prêtes à relever des défis en faisant preuve de créativité et d'innovation.

Enfin, les journées des 15 et 16 septembre 2017 seront consacrées au bois suisse. Lignum Jura collabore à l'organisation de ces journées.

www.woodvetia.ch

Jean-Marc Heusler

2. Activités 2016

Le comité a siégé à 4 reprises en 2016, traitant tous les sujets présentés dans le présent rapport annuel.

2.1 Assemblée annuelle 2016

La 31^e assemblée générale a lieu le 12 mai 2016 au centre de vacances Reka à Montfaucon.

L'assemblée a lieu après la visite du centre, à laquelle 25 personnes ont participé.

Le rapport d'activité 2015 comprenant les différents points à l'ordre du jour a été remis avec l'invitation à la séance.



1. Ouverture, désignation des scrutateurs

M. le président J.-M. Heusler accueille les 33 personnes présentes. Il salue MM. le Ministre D. Eray, chef du Département de l'environnement, G. Todeschini, maire de Montfaucon, J.-B. Feller, directeur de la division artisanale du CEJEF, G. Studer, président d'IBSR, Martin Gigon, président de l'AJMCE, M. Ackermann, D. Adatte, président et directeur de l'AJEF, les membres du comité G. Willemin, J. Comte, F. Girardin, F. Jeannerat, et C. Brosy, Mme P. Jaquet Noaillon (Le Quotidien jurassien) et l'ensemble des personnes présentes : J.-F. Rollat, S. Rollat, D. Lachat, Y. Charmillot, G. Léchenne, A. Girardin, V. Pelletier, P. Hubleur, A. Bieli, P. Turberg, M. Altermath, M. Donzé, G. Corbat, J.-F. Debarnot, M. Schwendimann, G. Schaller, P. Maillard, P. Kehrwand et G. Choffat.

Les personnes, institutions, sociétés et communes suivantes se sont excusées: P. Eschmann, responsable du domaine Forêts à l'Office cantonal de l'environnement, Lignum Jura bernois (MM. A. Tellenbach et C. Gassmann), MM. D. Ingold (Lignum Suisse romande), J. Oppliger, P. Burri, J.-F. Gerber, M. Mariniello, M. Sollberger, D. Roches, F. Unternaehrer, communes de Pleigne, Cornol, Le Noirmont, Courgenay, Beurnevésin, Courtedoux, Saulcy, Les Genevez, Courtételle, Courchavon et Saignelégier.

L'ordre du jour est accepté. MM. C. Brosy et G. Studer sont désignés comme scrutateurs.

M. G. Todeschni, maire de Montfaucon, adresse un message de bienvenue à l'assemblée.

8. Message de M. le Ministre David Eray, chef du Département de l'environnement.

En qualité de Ministre de l'environnement, c'est un réel plaisir de participer pour la première fois à votre assemblée générale. Je vous remercie de m'avoir invité.

La politique forestière cantonale est définie dans le plan directeur cantonal des forêts. Celui-ci indique que le potentiel local de production de bois est mis à profit dans le but d'exploiter et rajeunir la forêt jurassienne. Ainsi, une infrastructure de base fonctionnelle, des structures efficaces et une communication renforcée des avantages du bois doivent pérenniser la production de bois jurassien. Un accroissement de la transformation et de l'utilisation du bois indigène contribue au maintien d'une importante valeur ajoutée et agit sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre. De plus, ces objectifs encouragent la création d'emplois. La promotion du bois régional s'inscrit aussi comme une mesure concrète de développement durable.

Le plan directeur cantonal des forêts confirme également que la promotion du bois jurassien doit être assurée et doit profiter aux entreprises locales de transformation. Cela se traduit par la mesure N° 29 "Soutenir l'action des organismes de promotion du bois (Lignum, Energie-bois Interjura)". Des aides financières de l'Etat sont ainsi prévues pour les mesures de communication et d'incitation en faveur de l'utilisation du bois indigène.

Ce cadre définit le mandat qui a été donné à Lignum Jura, qui est la communauté d'action régionale regroupant tous les domaines de l'économie du bois : propriétaires forestiers, professionnels de la forêt, scieurs, menuisiers, charpentiers, ébénistes, ingénieurs, architectes et sympathisants du bois. Le but de Lignum Jura est de promouvoir le bois sous toutes ses formes, de manière appropriée et respectueuse des cycles naturels.

Membre fondateur en 1987, l'Etat participe aux activités de Lignum Jura depuis 26 ans. Votre Association assume différentes missions en lien avec la promotion du bois et travaille dès lors en collaboration avec l'Etat (Office de l'environnement, Service des infrastructures) pour développer le réflexe bois dans la construction. L'Etat se réjouit de cette collaboration.

Le mandat de prestation en vigueur depuis 2014 court jusqu'en 2017. Il s'agit de réfléchir dès cette année sur la pertinence des mesures soutenues, en vue d'un éventuel nouveau contrat pour les années 2018 et suivantes.

Pour la réalisation du premier bâtiment qui formera le futur complexe scolaire « Avenir 33 » à Delémont, l'Etat jurassien a choisi de retenir l'utilisation du bois comme principal matériau de construction. Le bâtiment accueillera élèves et enseignants dès la rentrée des classes d'août 2016. Pour rappel, le projet global prévoit la transformation, l'assainissement et la construction de bâtiments pour les divisions santé-social-arts (DIVSSA) et commerciale (DIVCOM) du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) qui seront à terme regroupées sur le site AVENIR 33. En quelques chiffres et dates : l'investissement total est estimé à 50 millions de francs. Le crédit d'étude de l'étape 2 ainsi que le crédit nécessaire à la construction du bâtiment 2 et à la transformation du bâtiment existant seront proposés au début de la prochaine planification financière 2017-2021. Par conséquent, le Parlement devra se prononcer à deux reprises, soit : pour le crédit d'étude de l'étape 2 et ensuite, pour le crédit lié à la dernière phase du projet global. Pour la construction du bâtiment 2 et la surélévation du bâtiment 3 (existant), le bois gardera une place importante dans la réalisation. De plus, la possibilité d'utiliser du bois provenant des forêts domaniales de l'Etat sera également étudiée de manière approfondie. Nous nous réjouissons à la fois de l'expérience menée jusqu'à ce jour et des prochaines investigations permettant une utilisation optimale du bois dans la construction. Bien entendu, nous encourageons également les autres collectivités à pratiquer de même dans leurs futurs projets. Cette nouvelle voie, compatible avec la législation sur les marchés publics, permet ainsi d'utiliser son propre bois pour construire des bâtiments.

Pour le surplus, il faut également signaler que depuis plusieurs années, les programmes de concours d'architecture établis par l'Etat recommandent l'utilisation du bois dans la construction et ce critère est pris en compte lors de l'évaluation des projets.

Il me reste à vous remercier pour votre attention et votre engagement et à vous souhaiter, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, une agréable fin d'assemblée et une excellente soirée.

M. J.-M. Heusler remercie le Département et l'Office de son soutien.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 19 mars 2015 à Delémont

Le procès-verbal figurant dans le rapport d'activité est accepté par levée de mains.

3. Rapports du président et du chargé d'affaires

M. le président J.-M. Heusler rappelle les buts et les activités durant l'année 2015 (voir le rapport) : défendre et promouvoir la construction en bois, si possible suisse, le développement durable et les démarches particulières que sont les incitations diverses envers les architectes, ingénieurs, menuisiers, charpentiers et ébénistes, les collectivités publiques et les avantages offerts aux membres. Il invite les maîtres d'ouvrage à solliciter des variantes en bois suisse. Nos brochures sont également disponibles. Il ajoute que la collaboration avec l'Etat est excellente et que la mise en place d'un lobby parlementaire du bois est jugée inutile.

Le chargé d'affaires H. Erard explique les différents éléments de l'accord sur les prestations signé avec l'Etat : concours des apprentis, information, incitation, fiches de référence. Le rapport 2015 mentionne en détail toutes les activités. De nombreux documents sont téléchargeables sur www.lignum.ch ou www.lignum-jura.ch.

4. Admissions et démissions

Lignum Jura a la chance d'avoir environ 170 membres cotisants, ce qui demande un travail attentif. 4 personnes ou sociétés ont démissionné pour raison d'âge ou cessation d'activités. Le comité a accepté ces changements. L'assemblée est appelée à les ratifier selon les statuts. Les 4 nouveaux membres sont présentés et applaudis.

5. Election au comité

M. Gabriel Willemin a souhaité quitter notre comité. Il est remercié.

L'AJUBIC (Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils) est membre comme association invitée depuis 2013. Elle n'a pas encore trouvé la personne à désigner à notre comité. Le point ne fait donc l'objet d'aucune décision.

L'AJPF (Association jurassienne du personnel forestier) a proposé M. David Lachat, garde forestier du triage Rangiers-Sorne (Bourrignon, Develier, Boécourt, Montavon), en remplacement de M. Jean-François Rollat.

M. Marc Donzé, ingénieur bois à Saignelégier, et Mme Anaïs Girardin, juriste et députée suppléante, ont été d'accord de rejoindre notre comité. Ils sont élus par applaudissements.

6. Comptes 2015

M. H. Erard présente les comptes 2015 bouclant sur un excédent de charges de Fr. 4'432.32, après prélèvement de Fr. 1'698.- sur le fonds pour projets. Ce montant correspond effectivement aux dépenses auprès de mandataires en faveur de projets (patinoire de Porrentruy, Bure triage). Ils sont acceptés par levée de mains.

7. Programme d'activités et budget 2016

M. H. Erard présente les activités 2016, soit, la poursuite des activités en cours selon l'accord de prestations avec l'Etat, les incitations (p. ex. patinoire de Porrentruy), le concours d'idées pour apprentis, les fiches de références, le concours de bûcheronnage, les activités de relations publiques, la sensibilisation des collectivités, par exemple avec le COBS, la collaboration avec les partenaires, l'information aux architectes. Les enjeux liés au COBS nous incitent à être actifs, en particulier avec la patinoire de Porrentruy. Les cotisations sont inchangées.

M. G. Studer exprime son regret du probable retrait du soutien financier versé par l'IBSR (Industrie du bois Suisse romande), dû au retrait du soutien de l'IBS à ses sections. Il ajoute que 90 % des scieries ont disparu, mais que le volume scié a augmenté.

L'assemblée accepte le budget 2016 par levée de mains.

8. Divers

Mme A. Girardin remercie l'assemblée et se réjouit de sa mission.

M. D. Adatte revient sur l'information donnée par les scieurs et demande aux partenaires de réfléchir ensemble et de collaborer.

M. J.-M. Heusler remercie les personnes exprimant leur soutien et regrette le manque de soutien des menuisiers, charpentiers et ébénistes. Trop peu sont membres de Lignum Jura et nos appels restent inaudibles. La solidarité avec la forêt est souhaitable.

M. C. Brosy explique la différence entre la cotisation de l'APSJ et la participation de l'IBSR. Il souhaite également un soutien plus important des menuisiers charpentiers et ébénistes à la forêt jurassienne.

M. G. Willemin explique que notre travail de promotion et de défense du bois par des solutions techniques donne du travail aux menuisiers, charpentiers et ébénistes. Au sujet de la patinoire de Porrentruy, il ne faut pas abandonner la variante bois et s'engager davantage. La promotion est une tâche de longue haleine qui finit par porter ses fruits.

M. G. Studer se réjouit de la création du poste de 20 % (voir page 12 du rapport 2016).

L'assemblée est levée et suivie d'un apéritif.

Le secrétaire :



H. Erard

2.2 Contrat de prestations RCJU – Lignum Jura 2014 - 2017

Le contrat de prestations du 22 octobre 2013 entre la République et Canton du Jura et Lignum Jura (Communauté jurassienne en faveur du bois) pour les prestations spécifiques en faveur du bois (projets et mandats de l'Etat) permet à Lignum Jura de bénéficier annuellement de 20'000 francs, à condition que les prestations suivantes soient réalisées.

2.2.1 Incitation à construire en bois auprès des maîtres d'ouvrage

Le site dédié au Certificat d'Origine Bois Suisse [COBS] www.bois-holz-legno.ch met en avant les atouts du bois suisse. Nous sommes invités à y apporter des contributions.

Le comité a reçu M. Christophe Remy (**promoteur du COBS en Suisse romande**, tél. direct 079 448 53 89). Dans les grandes lignes, le label COBS pour une entreprise ou pour un objet doit comprendre au moins 80 % de bois suisse. La tâche de M. Christophe Remy est de prospecter auprès des entreprises de charpente et menuiserie et d'identifier les objets répondant aux critères. En pratique, il prend contact avec des entrepreneurs, intéressés mais pas forcément concernés en raison des matériaux utilisés, fréquemment produits à l'étranger. Il n'est pas envisagé de modifier la limite minimale de 80 % de bois suisse. Plusieurs entreprises ont et seront certifiées, y compris dans le Jura. Un prospectus est à disposition. Il avait été envoyé à tous les membres de l'AJMCE, sans résultat, à notre connaissance. La population se montre intéressée, mais les démarches tout-public ne sont pas la priorité.

Un objectif est que le charpentier ou menuisier propose du bois suisse. Un autre secteur à prospecter, ce sont les architectes, qui ont le contact avec le maître d'œuvre. M. Remy a aussi pour tâche de contacter les collectivités. Il identifie les entreprises à contacter par son réseau et ses recherches. Le chargé d'affaires de Lignum-Jura est à disposition. Nous restons en contact et poursuivons la collaboration.



Les **journées du bois suisse** auront lieu vendredi 15 et samedi 16 septembre 2017. Dans le Jura, les sites seront les Ets Roethlisberger à Glovelier et la forêt des Esserts à Boécourt. Lignum Jura est associée à la préparation de ces journées et y participera.

Lignum Suisse diffuse une **lettre d'information** aux entreprises labellisées. Elle a établi un nouveau règlement qui permet aux ingénieurs et architectes de participer à la promotion du COBS. En outre, les contrôles seront intensifiés. Enfin, un travail est en cours afin de sensibiliser et convaincre les grands distributeurs.

Deux bâtiments sont construits avec le choix de la variante bois suisse de la part du maître d'ouvrage : l'agrandissement de l'Ecole jurassienne du bois à Delémont et le restaurant scolaire de l'école secondaire Thurmann à Porrentruy. Aucun n'a prévu la labellisation COBS au départ. Les démarches dans ce sens continuent.

Lignum Jura se réjouit du fait que la nouvelle **patinoire de Porrentruy** sera construite en bois, sur la base d'une mise à disposition du bois local par les collectivités jurassiennes concernées. Lignum Jura a sollicité un appui du CEDOTEC au titre d'une expertise de l'étude de la variante des structures et façades en bois. La dépense a été financée par Lignum Jura. Une collaboration ultérieure en 2017 est possible, concernant les appels d'offres.

Une lettre a été envoyée au Services des infrastructures pour la construction du **Centre de gestion des collections de Jurassica**. Le crédit d'étude a été accepté fin 2016 par le Parlement jurassien. Un crédit d'engagement de 600'000 francs est destiné à financer les études préliminaires, concours d'architecture et diverses études complémentaires nécessaires à la présentation d'un projet de centre de gestion des collections et d'un devis en vue de l'établissement d'une demande de crédit de construction. Lignum Jura souhaite que la Directive « variante en bois » soit appliquée dans un premier temps.

En résumé, Lignum Jura est intervenu, comme à l'accoutumée, auprès de maîtres d'ouvrages pour les sensibiliser à l'utilisation du bois. Nous maintenons aussi l'appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques par le biais de l'incitation à construire en bois. Cette activité est une priorité pour Lignum Jura.

2.2.2 Concours d'idées pour apprentis dessinateurs en bâtiment et en génie civil

Le Concours d'idées pour les apprentis dessinateurs orientation bâtiment et génie civil de la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation à Delémont a pour objectif de stimuler l'imagination des élèves face à la construction en bois. Il est organisé tous les 2 ans.

Le thème du **Concours 2015** a été celui des arrêts de bus. La remise des prix a eu lieu le 8 mai 2015. Elle est présentée dans le rapport 2015.

Une lettre a été envoyée en 2015 aux collectivités publiques, portant sur la réalisation de prototypes. Si dans un premier temps, aucun résultat tangible n'était mesurable, différents contacts préparatoires ont eu lieu en 2016 visant à construire un ou plusieurs arrêts de bus sur la base du résultat du concours. Les contacts sont maintenus.

Une lettre a été envoyée aux organisations de défense des personnes à mobilité réduite. La collaboration avec la Division commerciale du CEJEF (voir plus bas) pourrait aboutir à des propositions en 2017.

Le **Concours 2017** est parti d'une suggestion de M. Olivier Tschopp (ancien chef du Service de la formation des niveaux secondaires II et tertiaire SFO) au sujet de l'intégration de la formation professionnelle commerciale dans le concours des apprentis. La cellule des apprentis de M. Raphaël Ciochi (responsable des projets Junior entreprise à Division commerciale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) a suggéré de construire un **abri à vélo** sur le site de l'école professionnelle commerciale et de la Division Santé-Social (Avenir 33), qui permettra à terme de regrouper en un seul endroit les divisions santé-social-arts (DIVSSA) et commerciale (DIVCOM) du CEJEF. Après consultations des partenaires et responsables, l'idée a été retenue et elle est devenue l'objet concret du Concours 2017.

Le comité de Lignum Jura remercie et salue la motivation des responsables, bien qu'aucune décision de principe n'est encore prise au sujet d'une construction future. Par conséquent, la certitude de réalisation ne pourra pas être apportée, ni au lancement du concours (septembre 2016), ni probablement lors de la proclamation des résultats (mai 2017).

La cellule de M. Raphaël Ciochi 2016-2017 organisera la séance du jury et la remise des prix. Le comité de Lignum Jura a pour tâches de valider les options (pilotage) et de contrôler le travail.

En 2017 sera repris l'objectif de la collaboration portant sur la préparation d'un dossier de présentation d'un prototype, comme symbole du développement durable réalisé par des apprentis, avec la recherche d'un mécène et l'appui éventuel du fonds de soutien aux formations professionnelles (FPSP).

Lignum Jura remercie en particulier M. Eric Joray, directeur de la Division commerciale du CEJEF.



2.2.3 Fiches de références

4 fiches de références ont été réalisées en 2016 :

Woodymétrie (ci-contre), la maison Von Niederhäusern à Alle (voir page 15), le bâtiment Avenir 33 A à Delémont (voir la page de couverture) et la Maison de l'enfance à Courgenay (voir page 12).

Les fiches sont téléchargeables sur www.lignum-jura.ch. Lignum Jura renouvelle ses appels à réaliser d'autres fiches. Elles ont toutes la même vocation d'être de bons exemples.

2.2.4 Démarches auprès des collectivités publiques

Afin de donner une impulsion supplémentaire à la **promotion de l'utilisation des bois feuillus** dans la construction, Lignum Jura a écrit en mai 2016 une lettre à toutes les collectivités publiques. Extraits :

Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales, afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse. Le bois est le seul matériau de construction renouvelable. Il pousse en abondance chez nous. Sa production, son transport et sa mise en œuvre ne nécessitent que peu d'énergie. De plus il est recyclable. Le bois est donc un matériau de construction hautement respectueux de l'environnement. Il constitue également un puits de carbone (CO₂).

La sylviculture naturelle et le changement climatique entraînent une plus forte présence de feuillus dans les forêts suisses. Le feuillu doit être valorisé au maximum, à la fois comme matériau (notamment de construction) et comme source d'énergie, et ce à l'échelle nationale. Le développement et la promotion de nouvelles solutions de valorisation et d'utilisation du bois de feuillus permettent de créer de nouveaux débouchés et de pénétrer de nouveaux marchés.

La valorisation de l'utilisation du bois feuillu est l'une des cinq priorités du Plan d'action bois de la Confédération. Pour exploiter de manière optimale le gisement croissant de feuillus, il y a lieu de ne plus se limiter à la seule valorisation énergétique du bois concerné. Au contraire, il s'agit de développer de nouvelles solutions de valorisation et d'utilisation dans la filière, concernant la recherche et le développement appliqués, la promotion de l'innovation et le transfert des connaissances.

Fagus Jura SA a pour ambition le traitement du hêtre par une démarche innovatrice en matière de construction en bois. Ce projet est reconnu par la Plan d'action bois de la Confédération.

Les collectivités publiques jurassiennes propriétaires de forêts ont été invitées par Fagus Jura SA à participer au capital-actions de la société. A notre connaissance, la moitié environ a déjà donné une réponse positive. Nous remercions les autorités de ces collectivités.

Par la présente, si la décision de lancer ce projet est finalement prise par Fagus Jura SA, nous invitons l'ensemble des collectivités, propriétaires ou non de forêts, à souscrire des actions au titre du soutien au développement durable. Mettre en place un nouveau débouché au bois local est un enjeu fondamental de développement régional. En outre, une forêt en bonne santé est une forêt exploitée. Soutenir notre forêt est notre but à tous.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire. (...)

La commune de Rebeuvelier a réalisé une étude pour une nouvelle halle polyvalente. Lignum Jura a confirmé sa disponibilité et souligné les points suivants :

- L'importance de la volonté du maître d'ouvrage ;
- La possibilité d'utiliser ou d'imposer son propre bois ;
- La difficulté liée à la transformation d'une étude déjà réalisée ;
- L'utilisation du bois pour toute ou partie de l'objet (variantes) ;
- La possibilité de soutien par Lignum Jura au titre d'une expertise, si nécessaire ;
- La possibilité de montrer de bons exemples.

L'ensemble des points concerne toutes les collectivités.

Lignum Jura est parfois sollicitée pour apporter un **soutien financier** à une infrastructure. Malheureusement, l'aide financière directe n'entre pas dans les possibilités de Lignum Jura. Nous souhaitons favoriser l'utilisation du bois par des mesures de soutien à l'étude de projets, par exemple sous la forme d'un appui de notre réseau d'experts en faveur de la résolution de problèmes techniques, ou par la mise en valeur des ouvrages en bois réalisés (valeurs d'exemples).

2.2.5 Démarches de sensibilisation et relations publiques

Le **Concours jurassien de bûcheronnage** a eu lieu le 11 septembre 2016 au Mont-de-Cœuve. Lignum Jura a tenu un stand avec Energie-bois Interjura. Le stand présente les totems de Lignum Suisse, les publications, et des vidéos sont projetées, tournant en boucle. Un concours de reconnaissance des échantillons permettant de gagner des crayons en bois suisse est organisé. Entre 3'000 et 4'000 personnes ont participé à la journée de la forêt.

Lignum Jura suggère que la prochaine édition soit étudiée sous l'angle de la **journée de la forêt et du bois**, afin d'associer les autres métiers de la filière du bois.

Le **site internet** www.lignum.jura.ch rénové est en ligne. Il comprend l'essentiel (simplification) et offre une coordination totale avec le site de Lignum Suisse, notamment sous l'angle technique.

Nous poursuivons l'étude de la **mise en place de rencontres entre apprentis** forestiers-bûcherons, apprentis scieurs, apprentis charpentiers et apprentis menuisiers-ébénistes lors de l'année de formation 2017-2018 dans le but de finaliser en tout ou partie un prototype de complément à la formation professionnelle des apprentis par un approfondissement en visitant les professions complémentaires de la filière du bois. Les objectifs sont la découverte, la vision et l'apprentissage dans le terrain :

- 1) Montrer dans le terrain aux menuisiers/charpentiers/ébénistes le bois qu'ils sont appelés à travailler, ses caractéristiques selon l'essence, la station, la croissance, leurs qualités et défauts, etc.
- 2) Montrer aux bûcherons comment le bois qu'ils abattent est travaillé, dans sa précision, sa complexité, selon les besoins en atelier.
- 3) Associer les apprentis scieurs dans la forêt, à la scierie et à l'atelier, avec les mêmes objectifs que 1) et 2).

4) Faire se rencontrer les apprentis et les enseignants.

Lignum Jura remercie les personnes responsables de la formation : MM. Virgile Moll, Cédric Huber, Gaspard Studer, Martin Gigon et Rolf Geissbühler.

Un **cours de formation** continue concernant le permis pour l'emploi de produits de préservation du bois a eu lieu début 2016. Lignum Jura a diffusé l'information.

Lignum Jura a initié la réflexion qui a abouti à la question écrite n° 2823 (« **Utilisation du bois indigène dans les constructions publiques** ») de Mme la députée Anaïs Girardin au Parlement jurassien. L'intervention demandait de quelle manière l'Etat s'engageait, s'il entendait le poursuivre à l'avenir et quels sont les actions et leviers à disposition. La réponse du Gouvernement est jugée positive par le comité de Lignum Jura. Le document complet est disponible sur le site www.lignum-jura.ch.

Une **journée portes ouvertes** portant sur les maisons en bois et les chauffages au bois sera organisée au printemps 2018 à Bassecourt, en collaboration avec Energie-bois InterJura.

Lignum Jura bernois a organisé deux **apéro-bois** à Tavannes: « Utilisation du bois dans la construction navale en Suisse » le 29 septembre et « Valorisation des bois feuillus » le 3 novembre 2016. La facture des deux événements est partagée en 3 avec Lignum Neuchâtel depuis 2015. Le montant de la participation financière de Lignum Jura aux apéros-bois correspond dorénavant la contribution de Lignum Jura bernois au Concours des apprentis. La prestation a été valorisée pour 1'700 frs dans les comptes 2015 de Lignum Jura bernois.

Deux **lettres** électroniques d'information ont été adressées à plus de 400 adresses (membres et personnes intéressées) en mars et septembre 2016. Le but est d'informer au sujet des activités liées au bois. Les personnes intéressées ne la recevant pas encore sont priées de s'annoncer.

Il est également possible de rechercher les articles des bulletins-bois, par recherche sur les domaines, sur le site www.lignum-jura.ch, prestations, produits, bulletins-bois.

2.3 Communautés d'actions régionales (CAR)

Les CAR et Lignum Suisse romande collaborent activement sur différents sujets, dont les principaux ont été en 2016:

- le certificat d'origine Bois Suisse;
- les campagnes de promotion, les publications, les événements, les cours et les visites ;

Il a notamment été débattu de l'objectif du COBS qui est de favoriser le développement durable (consommer local). Cela nécessite donc d'abord d'identifier et de montrer des objets COBS, puis d'informer et montrer au client que c'est possible.

La collaboration se poursuivra encore activement en 2017.

2.4 Divers

Les **engagements** et les dépenses de Lignum Jura sont limités en raison des moyens financiers étroits.

Le **calendrier** de Lignum Vaud est distribué (env. 40 exemplaires) aux bureaux d'ingénieurs et d'architecture, aux plus grandes communes du canton et aux Services de l'Etat concernés par le bois.



Le centre d'accueil de l'enfance de Courgenay rassemble sur deux niveaux une crèche et une unité d'accueil pour écoliers. Le bureau d'architecture Arches 2000 SA a créé un bâtiment répondant parfaitement aux besoins et intégré au paysage. La structure porteuse est en bois et un arbre indigène a été utilisé comme élément porteur central du volume inférieur.

2.5 Remerciements

Lignum Jura remercie sincèrement celles et ceux qui l'ont soutenu et aidé dans la réalisation de ses activités de promotion du bois, en particulier ses membres collectifs et individuels, ainsi que l'Office cantonal de l'environnement.

Le présent rapport a été adopté par le comité de Lignum Jura le 23 février 2017.

3. Finances

3.1 Compte d'exploitation 2016 et budget 2017

Charges	Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017
Mandat chargé d'affaires	31'000	27'187.50	29'000
Comité et groupes de travail	4'500	4'098.80	4'000
Frais administratifs	4'000	4'779.80	4'000
Documentation et matériel	1'500	275.15	500
Site internet		2'173.95	
Mandats pour accompagnement de projets	3'000	1'080.00	3'000
Concours des apprentis			9'000
Fiches de référence	1'200	1'497.20	1'200
Stands et expositions	4'000	570.00	3'000
Apéros-bois	p.m.	p. m.	p. m.
Frais divers		589.00	
Visites	1'000	0.00	
Totaux :	50'200	42'251.40	53'700
Produits			
Contribution du Canton du Jura (base)	5'000	5'000.00	5'000
Cotisations	16'000	16'770.00	17'000
Intérêts		4.75	
Contribution Lignum Suisse romande	2'000	2'000.00	2'000
Contribution Industrie du bois suisse	2'000	-2'000.00	
Contrat cantonal mandat de prestations	20'000	20'000.00	20'000
Recettes diverses		285.00	0
Prélèvement sur fonds	5'200	191.65	9'700
Totaux :	50'200	42'251.40	53'700

La participation financière de Lignum Jura aux apéros-bois correspond à la contribution de Lignum Jura bernois au Concours des apprentis (compensation).

Le comité propose à l'assemblée de maintenir les cotisations 2017 inchangées :

ForêtJura : Fr. 3'300.- / AJMCE : Fr. 1'100.- / APSJ, SIA, AFJ, ABJU, AJUBIC : Fr. 220.- / APAJ : 110.- / Membres individuels : Fr. 40.- et membres collectifs : Fr. 80.- / Communes : moins de 1'000 habitants : Fr. 80.- et 1'000 habitants ou plus : Fr. 160.-.

3.2 Bilan au 31 décembre 2016

Actifs	Bilan au 1.1.2016	Bilan au 31.12.2016
Compte-courant BCJ	37'485.30	45'594.55
Compte-épargne BCJ	19'010.40	19'015.40
Débiteurs	1'280.00	640.00
Actifs transitoires	2'000.00	0.00
Impôt anticipé	0.10	0.10
Totaux :	59'775.80	65'249.80
Passifs		
Créanciers	12'999.25	18'664.90
Fonds pour projets	45'207.95	45'016.30
Capital propre	1'568.60	1'568.60
Totaux :	59'775.80	65'249.80

3.3 Rapport des vérificateurs

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

En vertu du mandat qui nous a été confié par l'assemblée, nous avons procédé au contrôle des comptes 2016 de Lignum Jura. Nous avons vérifié, par sondage, les pièces justificatives des écritures comptables. Nous nous sommes assurés de la concordance des comptes avec le bilan et le compte d'exploitation.

Le compte d'exploitation est équilibré pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, après prélèvement sur fonds de Fr. 191.65. Le total du bilan s'élève à Fr. 65'249.80 à l'actif et au passif au 31 décembre 2016.

Nous remercions le caissier de nous avoir présenté toutes les pièces demandées. Par conséquent, nous vous proposons d'accepter le compte d'exploitation 2016 et le bilan au 31 décembre 2016 tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Glovelier, le 31 janvier 2017

Ernest Flückiger

AJMCE


Stéphane Aebin

APSJ


Vincent Pelletier

ForêtJura


4. Programme d'activités 2017

La mise en œuvre du contrat de prestations 2014 - 2017 sera la principale activité en 2017, dans l'esprit d'une poursuite logique et souhaitable (voir le chapitre 2.2 ci-dessus). Toutes les autres activités 2017 seront également poursuivies, de même que la collaboration avec les CAR (Communautés Lignum d'action régionale de Suisse romande). La séance annuelle de travail des CAR aura lieu le 26 septembre 2017 à Delémont.



Certificat d'origine bois Suisse

Le bois suisse, un choix naturel.

Développé sous l'impulsion de Lignum, le Certificat d'origine bois Suisse COBS est une certification de durabilité. Le COBS prouve l'origine suisse du bois et garantit le suivi des produits en bois, de leur source à leur utilisateur final.

Les journées des 15 et 16 septembre consacrées à la promotion du bois suisse auprès de la population sont une priorité. Les forêts suisses sont précieuses car elles nous protègent contre les dangers naturels, offrent des espaces de détente de proximité et fournissent du bois, matière première durable. Cependant, cette matière première locale n'est pas assez exploitée. La campagne WOODVETIA vise à encourager la population à privilégier le bois suisse pour la construction et la transformation de bâtiments et lors de l'achat de meubles.



La maison Von Niederhäusern à Alle a fait l'objet d'une rénovation exemplaire mettant en valeur le bois (voir la fiche de référence). Un exemple à suivre pour les innombrables maisons des centres anciens de toutes les localités du canton. Pour plus d'informations : www.lignum-jura.ch

5. Organes de Lignum Jura

(état à fin 2016)

Président	Jean-Marc Heusler, architecte, Porrentruy
Comité	Marcel Ackermann, agriculteur, ForêtJura, Bourrignon Christian Brosy, fondé de pouvoir, APSJ, Glovelier David Lachat, garde-forestier, AJPF, Develier Joseph Comte, représentant ABJU, Châtillon Francis Girardin, ingénieur forestier, St-Ursanne Francis Jeannerat, contremaître-charpentier, AJMCE, Glovelier Anaïs Girardin, députée suppléante, St-Ursanne Marc Donzé, ingénieur bois, Saignelégier Non désigné; représentant AJUBIC
Chargé d'affaires	Henri Erard, Erard Sàrl, Porrentruy
Commission de vérification des comptes :	Stéphane Aebin, APSJ, Vicques, Vincent Pelletier, ForêtJura, Les Breuleux Ernest Flückiger, AJMCE, Villars sur Fontenais

Associations membres (et fondatrices) :

APSJ	Amicale des propriétaires de scieries jurassiennes
ForêtJura	ex AJEF (Association jurassienne d'économie forestière)
AJMCE	Association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes

Associations invitées :

AJPF	Association jurassienne du personnel forestier
APAJ	Association professionnelle des architectes jurassiens
SIA	Association suisse des ingénieurs et architectes, section Jurassienne
ABJU	Association des bourgeoisies de la République et Canton du Jura
AJUBIC	Association jurassienne des bureaux d'ingénieurs civils

A fin 2016, Lignum Jura comptait 170 membres individuels ou collectifs.